

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ET
LE DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME

Par arrêté en date du 22 octobre 2013, le Président du Syndicat Mixte du Pays Plateau de Caux Maritime a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC).

1 - OBJET ET DATES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique concernant le Schéma de Cohérence Territoriale et le Document d'Aménagement Commercial du Pays Plateau Caux Maritime se déroulera :

**du 12 novembre 2013 au 20 décembre 2013 inclus
SOIT 39 JOURS CALENDAIRES**

2 - 109 COMMUNES CONCERNÉES PAR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ancrétieville-Saint-Victor	Fontaine le Dun	Malleville-les-Grès	Hautot-Saint-Sulpice
Auzouville l'Esneval	Héberville	Manneville-ès-Plains	Saint-Clair-sur-les-Monts
Bourdainville	Houdetot	Neville	Sainte-Marie-des-Champs
Butot	La Chapelle sur Dun	Ocqueville	Touffreville-la-Corbeline
Cideville	La Gaillarde	Oherville	Valliquerville
Criquetot sur Ouville	Saint Aubin sur Mer	Ouainville	Veauville-lès-Baons
Ectot l'Auber	Saint Pierre le Vieux	Ourville-en-Caux	Yvetot
Ectot les Baons	Saint Pierre le Viger	Paluel	Amfreville-les-Champs
Etoutteville	Sotteville sur Mer	Pleine-Seve	Anvéville
Flamanville	Auberville-la-Manuel	Saint-Vaast-Dieppedalle	Berville
Grémonville	Bertheauville	Sainte-Colombe	Bénéville
Hugleville en Caux	Bertreville	Sasseville	Bretteville-Saint-Laurent
Lindebeuf	Blosseville-sur-Mer	Saint-Martin-aux-Buneaux	Boudeville
Motteville	Bosville	Saint-Riquier-ès-Plains	Canville-les-Deux-Eglises
Ouville l'Abbaye	Butôt-Venesville	Saint-Sylvain	Carville-Pot-de-Fer
Saint Martin aux Arbres	Cailleville	Saint-Valery-en-Caux	Doudeville
Saussay	Canouville	Veauville-Lès-Quelles	Gonzeville
Vibeuf	Cany-Barville	Veules-les-Roses	Étalleville
Yerville	Clasville	Veulettes-sur-Mer	Fultot
Angiens	Crasville-la-Mallet	Vitteffeur	Harcenville
Anglesqueville la Bras Long	Drosay	Allouville-bellefosse	Héricourt-en-Caux
Autigny	Grainville-la-Teinturière	Autretot	Le Torp-Mesnil
Bourg Dun	Gueutteville-les-Grès	Auzebosc	Prétot-Vicquemare
Bourville	Hautot-l'Auvray	Baons-le-Comte	Routes
Brametot	Ingouville-sur-Mer	Bois himont	Robertot
Crasville la Roquefort	Le Hanouard	Ecretteville-les-Baons	Reuville
Ermenouville	Le Mesnil Durdent	Hautot-le-Vatois	Saint-Laurent-en-Caux
			Yvecrique

3 - DÉCISION AU TERME DE L'ENQUÊTE

Au terme de l'enquête, le Conseil Syndical du Pays Plateau Caux Maritime procédera à l'approbation du projet du Schéma de Cohérence Territoriale, éventuellement amendé à la suite des avis et conclusions de la commission d'enquête.

4 - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Par décision de Madame La Présidente du Tribunal Administratif de Rouen : Monsieur Bernard MIGNOT, Chef d'agence de Travaux Publics, retraité ; Monsieur Patrick DE HEINZELIN, Juriste, retraité ; Monsieur Antoine DES NOËS, Expert agricole ; sont désignés en qualité de membres titulaires de la Commission d'enquête.

Monsieur Bernard MIGNOT est désigné en tant que Président de la Commission d'enquête. En cas d'empêchement de Monsieur Bernard MIGNOT, la présidence de la Commission d'enquête sera assurée par Monsieur Patrick DE HEINZELIN. Madame Pascale BOGAERT, Formatrice en informatique, est désignée en tant que membre suppléant de la Commission d'enquête.

5 - SIÈGE DE L'ENQUÊTE ; CONSULTATION DU DOSSIER ET MISE À DISPOSITION DES REGISTRES D'OBSERVATIONS

Le siège de l'enquête sera le siège du Pays Plateau Caux Maritime ; toute correspondance relative à l'enquête sera transmise à la commission d'enquête à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Pays Plateau de Caux Maritime
Monsieur le Président de la commission d'enquête
2 place du Général de Gaulle 76560 DOUDEVILLE

Par ailleurs, le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures ouvrables des mairies de :

Allouville Bellefosse	Doudeville	Paluel
Angiens	Ectot les Baons	Saint Aubin sur Mer
Anvéville	Etoutteville	Saint Laurent en Caux
Autigny	Fontaine le Dun	Saint Riquiers ès Plains

Autretot	Grainville la Teinturière	Saint Valéry en Caux
Auzebosc	Héberville	Sainte Marie des champs
Auzouville L'Esneval	Héricourt en Caux	Veauville lès Quelles
Bosville	Lindebeuf	Veules les Roses
Butot	Motteville	Yerville
Canville les Deux églises	Néville	Yvecrique
Cany-Barville	Ourville en Caux	Yvetot

Le public pourra prendre connaissance du résumé non technique du SCOT dans chacune des 109 mairies du Pays Plateau de Caux Maritime et aux sièges des Communautés de communes de la Côte d'Albâtre ; Entre Mer et Lin ; Plateau de Caux Fleur de Lin ; de la Région d'Yvetot ; d'Yerville Plateau de Caux ; aux heures d'ouvertures habituelles.

6 - DATES ET LIEUX DES PERMANENCES TENUES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La Commission d'enquête, représentée par un de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, conformément au calendrier suivant :

Permanences	9h-12h	14h-17h	en mairie de
Mardi 12/11/2013	x		Doudeville
Merc 13/11/2013		x	Autigny
Jeudi 14/11/2013		x	Allouville Bellefosse
Jeudi 14/11/2013	x		Grainville La Teinturière
Vend 15/11/2013		x	Fontaine le Dun
Sam 16/11/2013	x		Yerville
Dim			
Lundi 18/11/2013		x	Autretot
Mardi 19/11/2013	x		Auzebosc
Merc 20/11/2013	x		Sainte Marie des Champs
Merc 20/11/2013		x	Paluel
Jeudi 21/11/2013	x		Canville les Deux églises
Jeudi 21/11/2013		x	Héberville
Vend 22/11/2013		x	Saint Aubin sur Mer
Sam 23/11/2013	x		Cany-Barville
Dim			
Lundi 25/11/2013	x		Anvéville
Mardi 26/11/2013	x		Ourville en Caux
Merc 27/11/2013	x		Héricourt en Caux
Jeudi 28/11/2013	x		Bosville
Jeudi 28/11/2013		x	Auzouville-L'Esneval
Vend 29/11/2013	x		Saint Laurent en Caux
Sam 30/11/2013	x		Motteville
Dim			
Lundi 2/12/2013	x		Yvecrique
Mardi 3/12/2013		x	Néville
Jeudi 5/12/2013		x	Butot
Jeudi 5/12/2013		x	Saint Riquiers ès Plains
Sam 7/12/2013	x		Saint Valery en Caux
Sam 7/12/2013	x		Yvetot
Dim			
Lundi 9/12/2013		x	Ectot les Baons
Mardi 10/12/2013	x		Veauville lès Quelles
Vend 13/12/2013		x	Etoutteville
Sam 14/12/2013	x		Angiens
Dim			
Lundi 16/12/2013		x	Lindebeuf
Mardi 17/12/2013			
Merc 18/12/2013		x	Veules les Roses
Vend 20/12/2013		x	Doudeville

7 - MISE À DISPOSITION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE

Dès sa réception par le Président du Syndicat Mixte de Pays, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pendant une durée d'un an au siège du Syndicat Mixte et dans les lieux des permanences tenus par la Commission d'enquête.

8- INFORMATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Le dossier présenté à l'enquête publique est téléchargeable sur le site internet du Pays Plateau Caux Maritime à l'adresse www.plateaudecauxmaritime.fr

Toutes observations, propositions, contre-propositions ou demandes d'information pourront être adressées à l'adresse électronique suivante :

SCOT@plateaudecauxmaritime.fr

Elles seront transmises à la Commission d'enquête.